



Réunion d'experts sur le travail décent dans l'économie des plateformes

Genève, 10 – 14 octobre 2022

► Note pour les participants

La présente note a pour objet de permettre aux participants de prendre connaissance des modalités d'organisation et des procédures qui s'appliqueront à la réunion afin qu'ils puissent d'emblée contribuer efficacement aux travaux.

Lieu

Bureau international du Travail (BIT)
Route des Morillons 4
1211 Genève
Suisse

Du 10 au 14 octobre 2022
Salle A (Salle temporaire du Conseil d'administration, R1 Nord)

Votre accréditation aura lieu le lundi 10 octobre de 8h00 à 8h45 au poste de sécurité chargé de la remise des badges (juste à côté du guichet d'accréditation), R2 Nord, parking P1.

Un cocktail est organisé le lundi 10 octobre au restaurant du BIT (R2 Nord), entre 18h30 et 20h00.

Objet de la réunion

Le Conseil d'administration a reporté à la 344^e session (mars 2022) la décision concernant l'objet de la réunion. A cet égard, le Directeur général propose l'ordre du jour suivant :

- Examiner la pluralité de réalités que recouvre l'expression «économie des plateformes numériques», notamment les différents types de plateformes et les secteurs dans lesquels on les trouve, le profil des entreprises et des travailleurs prenant part à leurs activités, les interactions avec le marché du travail et le rapport de concurrence qui se noue entre les plateformes et d'autres entreprises;
- Étudier les possibilités qu'offre l'économie des plateformes numériques en matière d'emploi et les difficultés qu'elle pose à cet égard, notamment pour les personnes qui ont du mal à accéder au marché du travail et compte tenu de l'évolution récente liée à la crise du COVID-19;
- Examiner de quelle manière on classifie les travailleurs des plateformes numériques et analyser les réponses apportées par les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et d'autres parties prenantes intéressées à la question de la classification;
- Étudier les conditions de travail et la protection sociale dont bénéficient les travailleurs des plateformes numériques, notamment la protection de leurs données personnelles et les

garanties existantes en ce qui concerne l'utilisation des technologies aux fins de l'organisation et de la supervision du travail;

- Analyser l'accès des travailleurs des plateformes numériques à la liberté d'association et à la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
- Sur la base de ce qui précède, fournir des orientations visant à contribuer à une éventuelle discussion générale ou action normative sur le travail décent dans l'économie des plateformes numériques, si le Conseil d'administration décidait d'inscrire une question sur ce thème à l'ordre du jour d'une prochaine session de la Conférence.

De plus amples informations concernant cette réunion seront mises à votre disposition sur la [page web](#) de la réunion.

Composition de la réunion

La réunion rassemblera 24 experts – huit experts nommés respectivement par le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs, et huit experts nommés après consultation avec les gouvernements. Chaque représentant peut se faire accompagner d'un conseiller technique, lequel est désigné par le gouvernement du représentant qu'il accompagne ou par le groupe des employeurs ou le groupe des travailleurs, selon le cas.

Le bureau de la réunion se compose du président, et de trois vice-présidents respectivement élus parmi les représentants ou leurs conseillers techniques dans chacun des trois groupes. Le président dirige les débats. Le bureau de la réunion approuve le programme des travaux.

Les observateurs gouvernementaux peuvent participer à la réunion (une personne par gouvernement). Des représentants de certaines organisations internationales officielles et de certaines organisations internationales non-gouvernementales ont été invités à assister à la réunion en qualité d'observateurs.

Les séances plénières ne sont pas autorisées au grand public.

Travaux des groupes

Des dispositions ont été prises afin que les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs puissent se réunir pendant la réunion aux heures indiquées dans le [plan de travail provisoire](#).

Groupe des employeurs	Salle III – Zoom
Groupe des travailleurs	Salle IV – Zoom
Groupe gouvernemental	Salle V – Zoom

Interprétation

Des services d'interprétation simultanée seront disponibles en anglais, français et espagnol.

Documents

Afin que les participants puissent prendre pleinement part aux travaux de la réunion, les documents suivants seront publiés en français, en anglais et en espagnol:

1. le *Document d'information sur le travail décent dans l'économie des plateformes*;
2. la liste des participants provisoire;
3. le plan de travail provisoire;
4. le projet de points pour discussion;
5. Méthodes de travail;

6. le dernier jour de la réunion et sur la base des discussions, les conclusions, telles qu'adoptées par la réunion, seront publiées sur la page Web de la réunion;
7. des documents supplémentaires seront mis à disposition sur la page web de la réunion.

Il est vivement conseillé aux participants de consulter la [page web](#) consacrée à la réunion où ils trouveront des informations utiles et régulièrement mises à jour.

Indemnité journalière de subsistance (per diem)

Le BIT accordera une indemnité journalière de subsistance de CHF 359,00 par jour pour toute la durée de la Réunion à Genève et du voyage y afférent. Ce per diem couvre les dépenses d'hébergement, les frais de bouche et autres frais annexes.

Une indemnité spécifique est également accordée pour couvrir les frais de taxi depuis et vers les aéroports respectifs.

Ces indemnités seront versées **par virement bancaire après la clôture de la Réunion**. Par conséquent, il est essentiel que les participants disposent d'une carte de crédit en cours de validité ou d'une somme suffisante en espèces pour couvrir leurs frais d'hôtel et de séjour à Genève. Au cours de la réunion, les participants seront convoqués à des rendez-vous individuels durant lesquels ils devront fournir leur **itinéraire, leur carte d'embarquement et leur passeport**. Veuillez noter qu'aucun remboursement ne sera possible en l'absence de ces pièces justificatives.

Assurances

Le BIT fournit une assurance couvrant la maladie et les accidents pour toute la période durant laquelle est versé le per diem.

Accès au bâtiment du BIT

- En bus. Prendre le Bus F (Direction Gex) et descendre à l'arrêt « BIT », ou prendre le Bus 8 (Direction OMS), descendre à l'arrêt «OMS», puis marcher quelques mètres jusqu'au bâtiment du BIT. Traversez le stationnement en suivant les panneaux «piéton» jusqu'au bâtiment. Prenez l'escalier roulant qui mène au Poste de sécurité (R2 Nord). Prenez ensuite sur votre droite en direction du Parking P1 pour accéder au Poste de sécurité chargé de la remise des badges (juste à côté du guichet d'accréditation).
- En taxi: Arrivée à la Porte 5 (Poste de sécurité, R2 Nord). Avant d'entrer dans le bâtiment, restez au même niveau pour accéder au Poste de sécurité chargé de la remise des badges (juste à côté du guichet d'accréditation).
- En véhicule personnel: Suivez les panneaux jusqu'au stationnement «visiteurs» P1, puis restez à ce niveau pour accéder au Poste de sécurité chargé de la remise des badges (juste à côté du guichet d'accréditation). Une fois le badge en main, prenez la porte sur votre gauche pour rejoindre le Poste de sécurité (R2 Nord) afin d'accéder au bâtiment.
- Au poste de sécurité du Parking P1, les participants seront accueillis par un membre de l'équipe du Secrétariat, qui leur remettra un badge de sécurité et un badge de la réunion muni d'une puce électronique permettant d'accéder au bâtiment et d'en sortir pendant toute la durée de la Réunion.
- Lors de leur départ, les participants sont priés de placer leurs badges dans la boîte prévue à cet effet au Poste de sécurité.
- Des porte-manteaux sont placés à différents endroits du bâtiment, y compris à proximité des salles de réunion. Les porte-manteaux ne sont pas gardés et la propriété est laissée aux risques et périls du propriétaire.

Informations pratiques

VOYAGE	
Visas	L'OIT n'est pas en mesure de s'occuper de l'octroi des visas d'entrée ou de transit en Suisse. Le courriel d'invitation accompagné de votre itinéraire de vol seront suffisants pour votre demande de visa. Si nécessaire, le BIT enverra également une lettre séparée (Note Verbale) directement aux autorités suisses compétentes des pays concernés afin de faciliter la demande de visa. La Suisse fait partie de l'espace Schengen, et les dispositions relatives aux visas sont donc basées sur les réglementations «Schengen». Le site Internet du Département fédéral suisse des affaires étrangères (Département fédéral des affaires étrangères DFAE (admin.ch)) contient une page d'information répertoriant l'ensemble des représentations suisses à travers le monde. On y trouve pour chaque pays des informations concernant la représentation suisse chargée de l'octroi des visas. Si la Suisse n'a pas d'ambassade ou de consulat dans le pays concerné, on trouvera sur cette page d'information la représentation suisse d'un pays voisin responsable de l'émission des visas. Si les participants prévoient de se rendre en France voisine ou dans d'autres pays européens, ils doivent veiller à se faire remettre un visa Schengen à entrées multiples.
Aéroport	L'aéroport de Genève se trouve à environ 5 km du centre-ville. Aéroport international de Genève Route de l'Aéroport 15 CH-1218 Grand-Saconnex, Genève www.gva.ch Application mobile: www.gva.ch/GVApp
Transfert depuis l'aéroport	Le moyen de transport le plus simple est le taxi, qui coûte environ CHF 35.-/45.- selon l'hôtel de destination. Des transports en commun extrêmement fiables sont également disponibles. Les arrêts de bus sont situés au niveau des départs. Il existe également une liaison ferroviaire entre l'aéroport et la gare «Cornavin» de Genève (située au centre-ville).
Transports locaux TPG (Transports publics genevois)	Le réseau de tramway et de bus est très étendu et bien interconnecté. Les transports publics fonctionnent sept jours sur sept, du début de matinée jusqu'après minuit. Tous les participants séjournant dans des hôtels ou des auberges de Genève pourront bénéficier d'une carte de transport public gratuite

	valable sur l'ensemble du réseau. Veuillez vous renseigner auprès de la réception de l'hôtel à votre arrivée. Pour obtenir de plus amples informations, ainsi que les horaires et les plans du réseau, rendez-vous sur http://www.tpg.ch
Agence de voyages	Carlson Wagonlit Travel Bâtiment du BIT – R2 Nord Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
HÉBERGEMENT	
Hôtels	C'est aux participants de réserver leur chambre d'hôtel. Nous les invitons à réserver leur hôtel bien avant la réunion. Vous trouverez en Annexe 2 une liste des hôtels pratiquant des tarifs préférentiels pour les Nations Unies. Lors de votre réservation dans ces hôtels, n'oubliez pas de demander ce tarif préférentiel «Nations Unies». D'autres options peuvent être consultées sur le site Internet de Genève Tourisme: https://www.geneve.ch/fr/geneve-tourisme Les participants sont responsables du règlement de leur note d'hôtel, y compris tous les extras, avant le départ.
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Restaurants à Genève	Veuillez consulter l'annuaire en ligne des restaurants de Genève pour trouver votre restaurant préféré: https://www.geneverestaurants.ch/fr/index.php
Tourisme	Genève Tourisme Tél. : +41 22 909 7000 https://www.geneve.ch/fr/geneve-tourisme
Électricité	La tension du réseau électrique suisse est de 220-230 volts. Le cas échéant, il est recommandé d'apporter ses propres adaptateurs/convertisseurs.
INFORMATIONS ET SERVICES AU SEIN DU BIT	
Banque UBS	Bâtiment du BIT – R3 Nord Du lundi au vendredi, de 09h à 12h30 (toutes transactions) Du lundi au vendredi, de 14h à 17h (transactions hors espèces uniquement) Des distributeurs automatiques de billets sont disponibles au R3 Nord, à l'extérieur de la banque, et au R2 Sud, à côté du marchand de journaux.
Services téléphoniques	Les appels locaux peuvent être passés depuis n'importe quel téléphone du bâtiment du BIT, y compris dans les salles de réunion. Composez le 0 pour obtenir une ligne extérieure.

	Les appels internes au sein du BIT peuvent être effectués en composant les 4 derniers chiffres du numéro de votre correspondant.
Accès Wi-Fi	Disponible dans tout le bâtiment
Premiers secours	Service médical situé au R3 Nord. Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Et le jeudi de 13h30 à 16h00.
SNACK-BARS ET CAFETERIAS	
Bar des délégués	R3 Sud de 7h30 – 16h
Cafétéria «Les trois clefs»	R2 Nord de 7h30 – 17h

Participation à distance à une réunion technique (Zoom)



International Labour Organization

HIGHLIGHTS FOR A SUCCESSFUL ZOOM MEETING

To optimize your interpretation, please send your statement / speaking notes to: serv-interpretation@ilo.org

CONNECTING PROCESS

- Ensure a good internet connection
- Ensure Zoom is up to date



- Silent work environment, turn off notifications on all devices

AUDIO QUALITY IS CAPITAL

Wired headset with mic is required



Audio testing



CAMERA ADJUSTEMENT

Adjust eyes height to the screen of your device




MANAGE AVAILABLE FEATURES

- Mute your mic whilst not speaking
- Language interpretation is only available with audio on. Listen in the language you are speaking
- Raise hand to ask for the floor. Available in the participants window
- Ask your questions through the chat

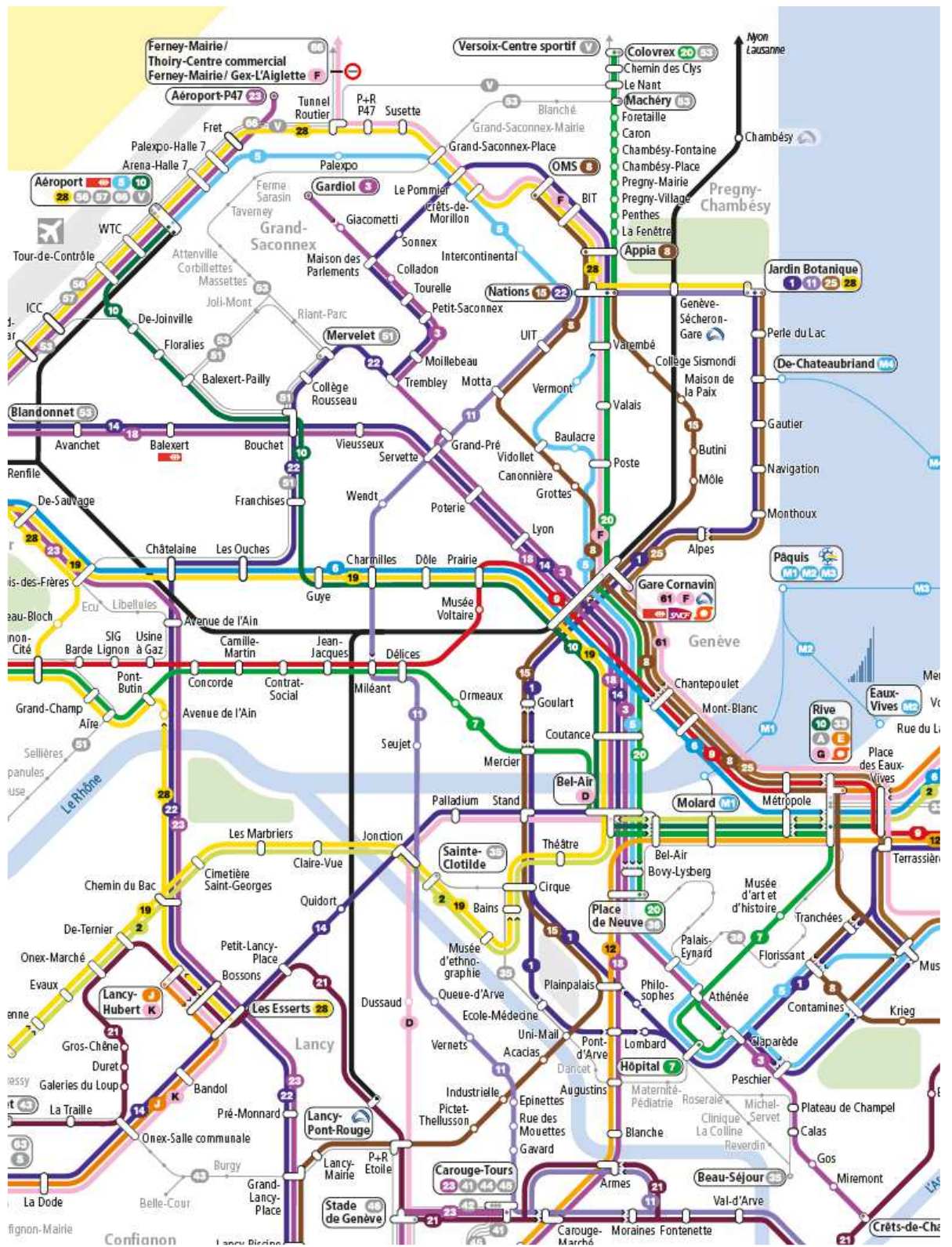
FOR SPECIFICS: www.zoom.us

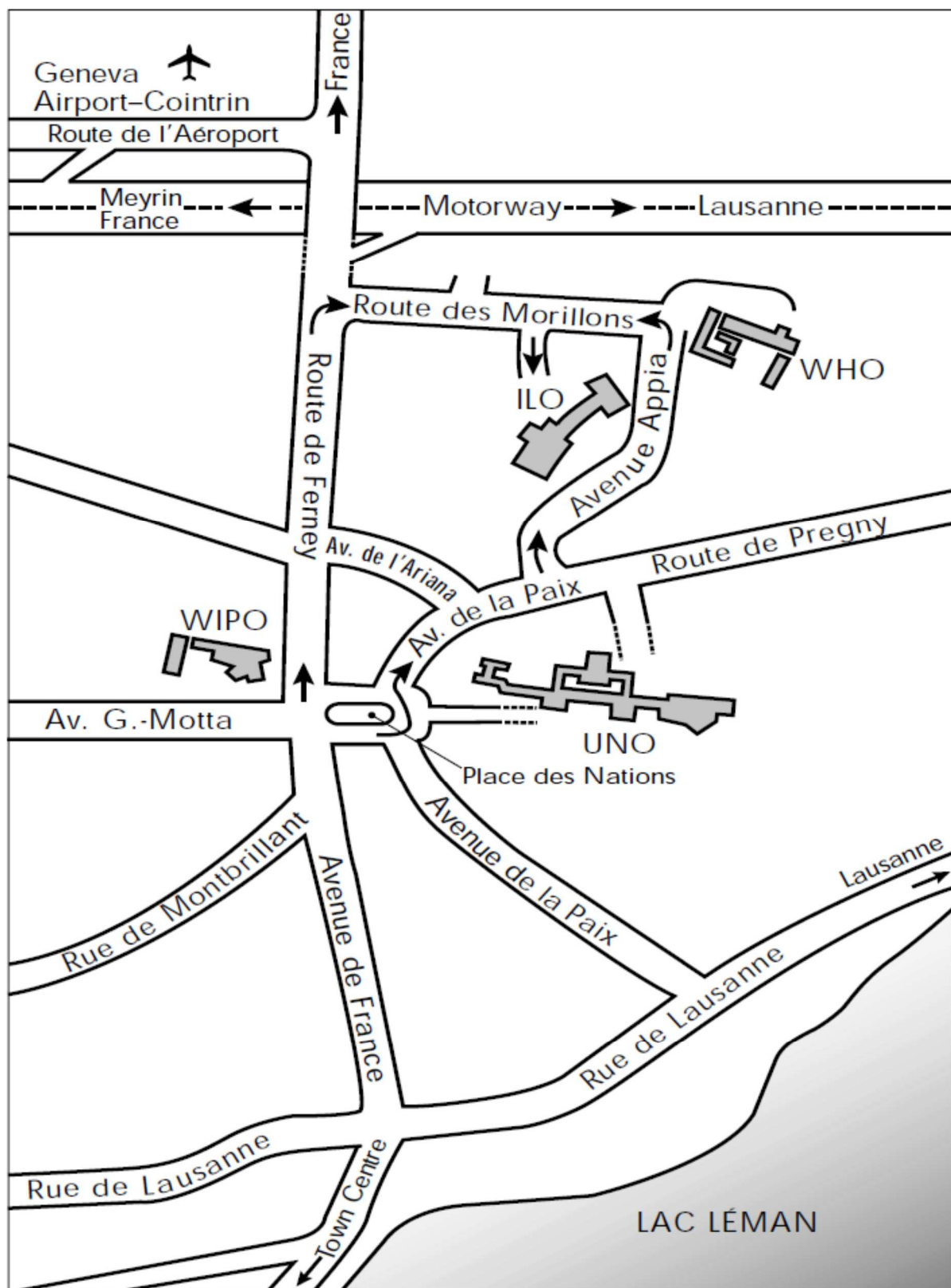
- La participation à distance aux réunions techniques est assurée au moyen de la plateforme Zoom. **Il est préférable d'utiliser la dernière version de cette application 5.9.3.**
- Vous recevrez **deux invitations différentes** dans le courrier électronique provenant de l'adresse TME-PLATFORM@ilo.org qui accompagnait votre accréditation à la séance plénière: une invitation à participer aux réunions de votre groupe (groupe gouvernemental, des employeurs ou des travailleurs) et une autre aux séances plénières de la réunion. **Veillez noter que ces invitations resteront valables pendant toute la durée de la session, y compris** pour les réunions des groupes qui auront lieu avant la séance d'ouverture de la session.
- Pour ce qui est des **réunions des groupes**, veuillez noter que les liens resteront activés afin de laisser aux groupes la possibilité de se réunir à tout moment en dehors des heures prévues dans le [plan de travail provisoire](#). Ces réunions non programmées se

tiendront sans interprétation. En cas de modification ou d'annulation d'une réunion programmée, le coordonnateur du groupe devrait communiquer ce changement à l'adresse tme-platform@ilo.org.

- Le lien de l'invitation **aux séances plénières** restera le même pour toutes les séances plénières pendant toute la durée de la réunion.
- Ces liens ne doivent être ni partagés ni transmis. Un protocole de nommage préétabli a été utilisé pour chaque mandant et chaque observateur afin de faciliter votre identification sur la plateforme, et c'est pourquoi il faut veiller à ne pas modifier votre nom d'utilisateur.
- Si vous ne recevez pas d'invitation provenant de l'adresse tme-platform@ilo.org, alors que vos pouvoirs ont bien été envoyés par votre groupe ou votre pays, veuillez vérifier vos courriers indésirables, puis, si, nécessaire, contactez tme-platform@ilo.org en indiquant le groupe ou l'entité que vous représentez ainsi que votre nom.

Cartes utiles







R1NORTH TEMPORARY BUILDING

